

Ville de Pointe-Claire Les Cols blancs signent une nouvelle convention collective

Montréal, le lundi 11 juillet 2011 – À la suite de longues négociations, le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-FTQ) représentant, entre autres, les quelque 300 salariés cols blancs de la ville de Pointe-Claire, est fier de signer la toute nouvelle convention collective. Entériné par les membres en assemblée extraordinaire le 25 mai dernier dans une proportion de 83 %, ce nouveau contrat de travail garanti des hausses salariales de 19,25 % pour la période s'échelonnant du 1^{er} juillet 2006 au 31 décembre 2015. Ces augmentations pourraient s'avérer plus généreuses à compter de 2013 compte tenu de la clause d'indexation à l'IPC négociée.

D'autre part, le syndicat a obtenu des améliorations majeures au régime de retraite qui s'appliquent rétroactivement à 1990, l'ajout de mesures favorisant la conciliation travail-famille dont l'entrée en vigueur d'un projet pilote d'aménagement du temps de travail. Précisons que des avancées majeures ont aussi été réalisées en matière salariale pour les salariés à statut précaire. Tous ceux-ci seront désormais assujettis aux mêmes clauses normatives que leurs collègues permanents et une soixantaine d'entre eux obtiennent la pleine parité salariale.

Cette entente négociée vient ainsi mettre un point final à la ronde de négociations découlant de la reconstitution des 15 villes qui avaient choisi de se défusionner au 1^{er} janvier 2006. Pointe-Claire est la dernière de ces villes à s'être entendue avec ses employés.

« Nous sommes fiers du résultat qui incombe en grande partie à la détermination de nos membres qui au long de toutes ces années sont restés solidaires et confiants d'obtenir une entente négociée », a déclaré la présidente, Monique Côté. « Nous souhaitons maintenant amorcer un tout nouveau chapitre en matière de relations du travail que nous voulons saines et productives, dans l'intérêt de nos membres, mais aussi des contribuables », a poursuivi Monique Côté. Au passage, la présidente a salué l'excellent travail et la persévérance des membres du comité de négociations, dont Mario Sabourin, vice-président responsable du dossier et des conseillers syndicaux SCFP, Luce Charbonneau et Bruno Tremblay.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM, SCFP-FTQ) est le plus important syndicat du secteur municipal au Québec représentant plus de 10 000 salariés cols blancs municipaux et paramunicipaux qui travaillent tant à la Ville de Montréal et dans 12 villes reconstituées sur le territoire montréalais, qu'au sein des sociétés paramunicipales, soit la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Anjou 80, Stationnement de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que la firme privée Parc Six Flags Montréal SEC (la Ronde).

Le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 31 100 membres. Le SCFP est de plus présent dans 10 autres secteurs d'activités au Québec, entre autres, la santé et les services sociaux, l'éducation, les transports urbain et aérien, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics québécois et les communications. Comptant plus de 110 000 membres au Québec, il est le plus important syndicat affilié de la FTQ.

Pour en savoir plus www.scfp.qc.ca ou www.sfmm429.qc.ca

- 30 -

SOURCE : SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

Renseignements : Monique Côté, présidente, 514 842-9463,
Michèle Blais, agente d'information, (514) 842-9463,
Ronald Boisrond, Information SCFP.